



Recommandation concernant l'utilisation des groupes what's app pour les cours d'escalade

08 septembre 2022

But

Le but est d'émettre une recommandation de la part de Vertic-Halle aux moniteurs qui souhaiteraient utiliser what's app comme outil de communication entre les parents et les enfants inscrits à leurs cours.

Avantages liés à la création d'un groupe WhatsApp

Un groupe what's app peut constituer un bon outil de communication entre les parents et le.a moniteur.rice. En effet, un groupe permet de faciliter l'échange d'informations et de rendre la communication plus rapide et efficace, d'être informé plus rapidement de manière générale.

Pour le.a moniteur.rice, il peut s'agir d'envoyer des informations concernant le cours : rappel aux parents, déguisement, matériel spécifique, informations de dernière minute, poser une question, partager des photos, etc ;

Et pour les parents, pour prévenir le.a moniteur.rice en cas d'absence d'un des enfants ou pour prendre contact avec ce.tte dernier.ère.

Risques liés à la création d'un groupe WhatsApp

La création d'un groupe peut contenir quelques pièges auxquels nous souhaitons rendre attentifs les moniteurs.rices :

- Chaque parent peut potentiellement s'exprimer sur le groupe et être tenté de régler certains problèmes ou s'exprimer sur celui-ci, parfois de façon maladroite. Le moniteur risque donc de devenir modérateur du groupe en cas de conflit.
- Le.a moniteur.rice divulgue son numéro de téléphone aux parents et peut se sentir « envahi.e » ou surchargé.e s'il.elle reçoit des appels ou des messages en dehors de ses heures de travail, avoir le sentiment qu'on « empiète sur sa vie privée ».
- Divulgateion des informations : les contacts sont partagés entre les parents d'un même groupe. Chacun a accès au contact de l'autre.

Ainsi, nous recommandons aux collaborateurs.rices de prendre les mesures de précaution suivantes s'ils décident de créer un groupe what's app pour leur cours d'escalade :

- Demander l'accord préalable de chaque membre d'un groupe (écrit ou oral) pour que son contact apparaisse dans le groupe concerné et soit donc accessible aux autres membres du groupe.
- Indiquer, en titre du groupe, le nom et le jour du cours



- Informer les parents que seuls les admins du groupe peuvent partager des informations, ensuite bloquer les participants afin qu'ils ne puissent rien écrire sur le groupe, et les inviter à poser leurs questions ou envoyer des informations (ex : absence de l'enfant) directement par sms au moniteur.

Procédure

- 1) Créer le groupe en limitant la diffusion de message au(x) seul(e)(s) administrateur(s).rice(s)
- 2) Poster le règlement sur le groupe.

Exemple de règlement :

Bonjour, ce groupe permet au moniteur de transmettre des informations liées au cours d'escalade. En cas d'absence, vous pourrez contacter par SMS le moniteur au xxx le jour du cours. Pour toute autre demande ou question, nous vous demandons de bien vouloir vous adresser dans un premier temps, directement au moniteur le jour de cours puis dans un second temps à l'administration des cours via cours@vertic-halle.ch. Nous vous informons que les numéros téléphones ne seront pas communiqués à des tierces personnes autres que les parents présents sur le groupe. Nous vous demandons de respecter la protection des données ainsi que celle de la personne. Il en va de même pour les photos que le moniteur pourrait être susceptible de vous partager via le groupe.